

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

**OBJET :**

Subvention de fonctionnement pour  
l'association « Les Donneurs de Sang »

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 29  
Votants : 25

N° 2023.05.07

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

**PRÉSENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRÉSENTÉS :** Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

**ABSENTS :** Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Anne-Lise VIALON, Adjointe déléguée aux Sports et à la Jeunesse, informe l'assemblée que l'attribution de subventions aux associations fait l'objet d'une délibération spécifique précisant que le versement de celles-ci est soumis à des conditions d'octroi.

Elle invite les Conseillers municipaux qui, de par leurs responsabilités associatives, pourraient trouver un intérêt à l'attribution de cette subvention, à ne pas participer au débat et au vote afin d'assurer une parfaite neutralité des débats.

Messieurs Christian CHABERT, Georges CASANOVA et Madame Francine DAMBRINE, membres de l'association « Les Donneurs de Sang Livronnais » ne participeront pas au débat.

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement pour cette association d'un montant de 900 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 23 Pour, 2 ne prenant pas part au vote et 1 absent :**

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de fonctionnement pour l'association « Les Donneurs de Sang Livronnais » d'un montant de 900 €.
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 24/05/2023

Reçu en préfecture le 24/05/2023

Publié le

24 MAI 2023 SLO

ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230507-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in cursive script, which appears to be 'F. A...' followed by a large flourish. To the right of the signature is the official seal of the commune of Livron-sur-Rhône. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE LIVRON-SUR-RHÔNE' around the top and '26250' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.

La secrétaire de séance,

The image shows a handwritten signature in cursive script, which appears to be 'J. A...' followed by a large flourish. The signature is written over a horizontal line.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

24 MAI 2023